

Tunis, le 24 mai 2021

Appel à Projets de Création de Diplômes De Certificat Des Études Complémentaires

Chers (es) Collègues,

Il est rappelé à tous les collègues désireux de déposer un projet de création d'un certificat des études complémentaires au titre de l'année 2021-2022, que la date de dépôt est fixée entre **le mardi 25 mai 2021 et le vendredi 11 juin 2021**.

Les projets doivent être déposés sous forme numérique (CD) et sous une version papier au bureau d'ordre de la faculté de médecine de Tunis.

Les projets doivent obligatoirement répondre aux recommandations et à la grille d'évaluation établis par le comité du développement professionnel continu et dont vous trouverez ci-joint une copie.

Le dossier du projet doit comporter les pièces suivantes :

- Une fiche signalétique dûment remplie.
- La composition du comité de pilotage du CEC avec l'identité, le grade, l'affiliation et le domaine d'expertise pour chacun des membres proposés.
- La liste prévisionnelle des enseignants.
- La liste prévisionnelle du planning des cours
- L'avis de la(des) section(s) et/ou du(des) chef(s) de département(s) et/ou du(des) collègue(s) de spécialité concerné(s).
- Une lettre de motivation expliquant le rationnel, l'intérêt, l'innovation et la pertinence de la formation proposée, le public cible ainsi que les critères de présélection.

Cordialement.

Le Coordinateur du DPC
Pr. Ag. MEBELI HELLIL

Université de Tunis El Manar
Faculté de Médecine de Tunis
Coordinateur du Service DPC
Pr. Ag. Mehdi BEN KHILIL

Le Doyen
Pr. M. JOUINI

